

contre les Bahaïs doit cesser. Le Canada accueille favorablement l'invitation lancée par l'Iran au Représentant spécial et considère qu'il est extrêmement important que les autorités iraniennes prennent les mesures nécessaires afin que la visite ait lieu bientôt et sans conditions.

Les violations des droits de la personne se poursuivent massivement en Birmanie. La libération récente d'Aung San Suu Kyi a été bien accueillie, mais ce geste n'a pas été suivi d'une amélioration de la situation en général. Des milliers de prisonniers politiques sont encore détenus dans des conditions déplorables. D'autres abus flagrants ont lieu, notamment des exécutions extrajudiciaires, de la torture, du travail forcé et le refus de reconnaître les libertés fondamentales. Nous pressons le SLORC de s'engager concrètement à réaliser la réconciliation nationale et la réforme démocratique et de respecter les critères nets et substantiels de progrès retenus par la communauté internationale.

Cette année, s'est tenue la première Réunion du dialogue entre les représentants de toutes les tendances politiques au Timor oriental, événement positif qui a permis de dégager un certain consensus. Malheureusement, la violence et les exécutions répétées dénotent que la situation continue de se détériorer sur le territoire. Nous accueillons favorablement les mesures prises par la Commission nationale des droits de la personne de l'Indonésie en vue d'enquêter sur la situation. Nous continuons d'encourager le gouvernement indonésien à mettre en oeuvre les recommandations du Rapporteur spécial sur les exécutions extrajudiciaires, sommaires ou arbitraires et à coopérer avec d'autres mécanismes thématiques de l'ONU. Nous nous réjouissons que le gouvernement indonésien ait invité le Haut Commissaire pour les droits de l'homme et comptons qu'il pourra circuler librement et rencontrer toutes les personnes avec qui il souhaite s'entretenir.

Nous sommes toujours préoccupés par la situation des droits de la personne en Chine, surtout en matière de liberté d'expression et de liberté de religion. Le Canada est sensible aux efforts déployés par la Chine en vue d'accroître la transparence de l'appareil judiciaire et nous sommes heureux de collaborer avec elle à ce chapitre. Nous attendons avec intérêt cette plus grande transparence et cette volonté de dialoguer avec la Chine sur les questions de droits de la personne et de la règle de droit.

Au Viêt-nam, l'emprisonnement des chefs religieux et de personnes réclamant des réformes démocratiques nous préoccupe au plus haut point. Nous exhortons les autorités vietnamiennes à mettre en oeuvre les recommandations formulées par le Groupe de travail sur la détention arbitraire après sa visite au Viêt-nam en octobre 1994.